

Rixensart, le 14 septembre 2017



Organisation d'une activité extra-muros en deuxième année commune

Chers parents,

Les professeurs de deuxième année organisent un voyage scolaire d'une durée de 8 jours, **du samedi 10 mars 2018 au samedi 17 mars 2018**, à Chatel en France. Ce séjour sera l'occasion de découvrir les sports de neige.

Nous travaillerons les compétences en éducation physique mais également plusieurs « pistes » exploitables dans le cadre des activités en montagne.

Par ailleurs, les élèves participeront à plusieurs conférences pédagogiques traitant de divers sujets (avalanche, secours sur les pistes)

Les sujets traités seront mis en relation avec les cours généraux et tout au long de l'année les élèves travailleront sur ceux-ci, mathématiques : calcul des pentes, histoire et géographie : fabrication du fromage, organisation du travail à la montagne, coopération et préservation d'un savoir-faire.

Le prix du voyage s'élève à 500 €

Ce prix représentant un coût certain, nous vous proposons une épargne, qui débutera et qui se poursuivra pour d'autres dès le mois d'octobre 2017

Si vous avez choisi de régler le montant en un seul paiement, veuillez le notifier par écrit dès le mois de septembre, celui-ci doit être versé avant le 15 janvier 2018.

à verser sur le compte n° : **IBAN BE 07 7320 2647 2866**

En mentionnant en communication ski2018, nom, prénom, classe de l'élève.

- Le premier acompte est à verser avant le **10 octobre 2017** soit **100€**
- Le deuxième acompte est à verser avant le **10 novembre 2017** soit **100€**
- Le troisième acompte est à verser avant le **10 décembre 2017** soit **100€**
- Le quatrième acompte est à verser avant le **10 janvier 2018** soit **100€**
- Le dernier acompte est à verser avant le **10 février 2018** soit **100€**

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous pouvez prendre contact dans le courant du mois de septembre avec M^{me} Palmero.

Ce n'est pas la veille du départ que nous pourrons trouver une solution !

virginiepalmero@gmail.com

Le prix du voyage comprend :

- Le voyage en car accompagné de 2 chauffeurs.
- Logement et Pension complète.
- Cours de ski encadrés par les moniteurs de l'ESF.
- Le skipass et le matériel de ski.

Remarques importantes

Les informations complémentaires concernant le matériel à emporter, les modalités de départ ainsi que le programme vous seront communiqués via le bulletin du mois de décembre.

Espérant que vous serez sensibles à l'intérêt de ce projet pour votre enfant, nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions .

M^{me} Manssens
La Préfète des Etudes

M^{me} Palmero
Coordinatrice de l'activité

Veillez compléter ce talon et le remettre à M^{me} Palmero pour le 20 septembre

Talon à compléter uniquement par les 2.S.

Je soussignépère, mère, tuteur de l'élève

Nom, Prénom, Classe.....,

Autorise mon enfant à participer au voyage scolaire du 10 au 17 mars 2018 et ai pris connaissance des modalités de paiement que je m'engage à respecter .

Signature des parents,

Commentaires, communications ou questions pour M^{me} palmero :

Veillez me fournir votre adresse mail et/ou votre numéro de téléphone pour la réponse.

.....
.....
.....
.....
.....